



## Enquête Pratiques culturales sur blé tendre 2011

L'enquête « Pratiques culturales » 2010-2011 permet de disposer d'une connaissance actualisée précise des itinéraires techniques appliqués à un ensemble de parcelles. Elle fait suite à celles déjà réalisées en 2006 et 2001. Concernant la culture de blé tendre, les premiers résultats montrent que les agriculteurs aquitains intègrent les pratiques respectueuses de l'environnement et continuent d'œuvrer dans ce sens.

L'apport d'engrais minéraux azotés en grandes cultures est indispensable. Economiquement, il permet d'améliorer les rendements. Qualitativement, il concourt à accroître la richesse en protéines de la plante. Toutefois, cette gestion nécessite de la part des exploitants un pilotage fin. Dans le cas contraire, une fertilisation non raisonnée engendre des problèmes économiques (surcoûts) ou environnementaux.

### 160 kilos en moyenne par hectare d'azote minéral

L'apport d'une fertilisation minérale azotée est quasi systématique sur blé. Avec un apport moyen de 161 kg d'azote par ha en 2011, l'Aquitaine se situe dans la moyenne nationale (159 kg/ha). Comparée à l'enquête précédente de 2006 la dose moyenne d'azote minéral apportée a peu varié tout comme dans les autres régions de production.

15% des surfaces reçoivent moins de 120 unités par hectare, 35% reçoivent entre 120 kg et 170 kg par hectare et plus de la moitié reçoivent plus de 170 kg par hectare. Compte tenu des rendements moyens réalisés en 2011, les agriculteurs aquitains apportent en moyenne 2,9 kg d'azote par quintal de blé récolté.

### Le fractionnement des apports azotés est généralisé

Le fractionnement des apports azotés qui concourt à une meilleure valorisation de la fumure en apportant l'élément au plus près des besoins de la plante est la règle. En 2011, un tiers de la sole reçoit la fertilisation minérale azotée en deux apports et 70% des surfaces en trois apports ou plus. Les apports fractionnés limitent le risque de lessivage des nitrates.

### Pilotage de la fertilisation azotée

Pour déterminer la dose d'azote à apporter au cours de la saison de végétation les agriculteurs s'appuient sur plusieurs critères. Si le niveau de rendement reste le critère prioritaire pour évaluer la dose d'azote, l'estimation des reliquats laissés par le précédent cultural et le calcul de bilan sont fréquemment cités.

### Fertilisation minérale azotée : des apports fractionnés

	Aquitaine		France
	2006	2011	2011
Surfaces ayant reçu un apport d'azote minéral (%)	95	97	97
Surface selon le fractionnement des apports d'azote minéral (%)			
1 seul apport	6	9	4
2 apports	22	21	34
3 apports ou plus	72	70	62
Apport moyen d'azote minéral sur les parcelles fertilisées (kg/ha)	164	161	159
Indicateur Azote / rendement	2,6	2,9	2,3

Source : Enquête Pratiques culturales

### Prépondérance du rendement espéré dans le raisonnement de l'apport azoté minéral sur blé

Critères de décision	Unité : Part des surfaces en %	
	Critères déterminants dans la dose à apporter *	Critères prioritaires dans le raisonnement**
A partir d'une hypothèse de rendement	17	52
A partir de la dose moyenne habituelle	70	10
Utilisation d'un calcul de bilan complet fait par un technicien	20	19
En tenant compte du précédent cultural	73	16
Utilisation d'un outil de calcul de bilan	5	3
En tenant compte des reliquats estimés	34	0
En tenant compte des reliquats mesurés sortie hiver	2	0

Source : Enquête Pratiques culturales

\* Plusieurs critères interviennent pour déterminer la dose d'azote à apporter, les pourcentages ne sont pas cumulables

\*\* Le critère prioritaire est celui qui est le plus influent au moment de la prise de décision

.../...

Les céréales sont exposées à de nombreux ennemis : champignons vecteurs de maladies, mauvaises herbes concurrentes, insectes ravageurs.

Aussi, la mise en place d'une protection permet de sécuriser le rendement et la qualité de récolte. Elle doit répondre à des impératifs économiques mais également réglementaires et environnementaux.

### Près de 3 traitements phytosanitaires en moyenne

En 2011, le nombre moyen de traitements réalisés sur le blé tendre est de 2,8 dont 1,3 traitement herbicide et 1,4 traitement fongicide. L'Aquitaine est ainsi la région qui affiche le nombre de traitements le plus bas pour cette culture. Ce nombre moyen de traitements n'est pas significativement différent entre les enquêtes 2006 et 2011 aussi bien au niveau régional qu'au niveau national. En Aquitaine, les traitements fongicides visent principalement la septoriose et la rouille, dans une moindre mesure la fusariose. Le recourt aux produits insecticides, acaricides ou encore aux régulateurs de croissance reste marginal.

### Une valeur de l'IFT relativement stable

L'indicateur de Fréquence de Traitement (IFT) qui mesure le nombre moyen de doses de référence appliquées sur la culture pendant une campagne est un indicateur complémentaire du nombre de traitements puisqu'il prend en compte le dosage appliqué.

La valeur de l'IFT total pour le blé tendre (2,3) est une des plus faibles pour cette culture. Si l'IFT herbicide est sensiblement du même niveau que la valeur moyenne nationale, l'IFT fongicide est plus faible. Ces écarts s'expliquent notamment par les conditions pédo-climatiques et une pression parasitaire moindre.

### Raisonnement des traitements herbicides

Plusieurs éléments sont pris en considération pour le déclenchement des traitements herbicides. Pour 43% des surfaces traitées, l'observation de la parcelle (adventices présentes, stade de la culture...) est le critère prioritaire. Le conseil du fournisseur intervient prioritairement dans la prise de décision pour 36% des surfaces traitées et la pratique habituelle concerne 20% des surfaces.

## Nombre moyen de traitements phytosanitaires sur blé tendre

Unités : %, nombre

	Aquitaine		France
	2006	2011	2011
Surface ayant reçu au moins un traitement herbicide (%)	87	90	96
Surface ayant reçu au moins un traitement fongicide (%)	73	84	89
Surface ayant reçu au moins un traitement insecticide ou acaricide (%)	12	nd	35
Traitements totaux (hors traitements de semences)	2,9	2,8	5,8
dont traitements herbicides	1,4	1,3	2,1
dont traitements fongicides	1,2	1,4	2,6
dont traitements insecticides	0,1	nd	0,4
dont traitements de régulation de croissance	nd	nd	0,6

nd : non déterminé

Source : Enquêtes Pratiques culturelles

## Indice de Fréquence de Traitement moyen sur blé tendre (IFT)

Unité : indice

	Aquitaine		France
	2006	2011	2011
IFT total moyen	2,1	2,3	3,8
dont IFT herbicide	1,0	1,1	1,4
dont IFT fongicide	0,8	1,2	1,5
dont IFT insecticide	0,1	nd	0,4
dont IFT autre	nd	nd	0,5

nd : non déterminé

Source : Enquête Pratiques culturelles

## L'observation de la parcelle pour le déclenchement des traitements herbicides

Unité : Part des surfaces en %

	Critères déterminants pour les traitements herbicides*	Critères prioritaires dans le raisonnement **
Observations parcelle	72	43
Pratiques habituelles ou expérience	45	20
Conseils du fournisseur	60	36
Recommandations d'organismes indépendants de la vente	8	<1

Source : Enquête Pratiques culturelles

\* Plusieurs critères interviennent pour décider du déclenchement d'un traitement herbicide, les pourcentages ne sont pas cumulables

\*\* Le critère prioritaire est celui qui est le plus influent au moment de la prise de décision



©Xavier Remongin/Min.Agric.Fr.

### La production de céréales à paille touchée par la sécheresse du printemps 2011

Après des semis effectués dans de bonnes conditions, le printemps 2011, exceptionnellement chaud et sec, pénalise le potentiel de production des blés. Le retour des pluies début juin profite aux situations tardives. Au final, les rendements, hétérogènes selon les parcelles, sont pénalisés. 485 000 tonnes récoltées en Aquitaine en 2011 pour une sole en augmentation de 1% (96 000 ha ensemencés dont les deux tiers en Lot-et-Garonne), la récolte de blé tendre est inférieure de 19% à celle de 2010.

© AGRESTE  
2014

Prix : 2,50 €



Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr> et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>

## Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
51, rue Kiéser - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX  
Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90  
Courriel : contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur Régional : François PROJETTI  
Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES  
Composition - Impression : SRISSET Aquitaine  
Crédit photo : ©Xavier Remongin/Min.Agric.Fr.  
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 1283 - 5412